

ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la protection
de l'environnement du Lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 70, décembre 2012

*Photo prise par François Giroux, le 18 novembre 2007,
alors que l'hiver nous était tombé dessus sans prévenir... pour ne plus repartir!*

Vœux des Fêtes et pour l'année 2013

Au moment où j'écris ces lignes, l'automne est encore très présent.
Les premiers signes de l'hiver sont discrets,
mais sans doute que nous ne perdons rien pour attendre, tout viendra assez vite...

Par ailleurs, au moment où vous lirez ces lignes,
l'hiver nous aura rattrapés et aura fait sentir sa présence.

Les membres du CA se joignent à moi pour vous offrir
un temps des Fêtes rempli de bonheur et de sérénité
et une année 2013 à la mesure de vos ambitions.

François Giroux, président



Le conseil d'administration de
l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally :
François Giroux • **Maude Garant** • **Gisèle Cloutier** • **Danielle Cloutier**
président vice-présidente trésorière secrétaire



UN BARRAGE SOUS LE PONT DE LA MONTÉE 886

Début d'octobre : certains résidents de la Montée ont cru remarquer qu'un amas de branches commençait à prendre forme sous le pont; rien de très inquiétant en apparence, mais il fallait quand même assurer un suivi. Au congé de l'Action de grâce, il semblait de plus en plus évident qu'un castor s'activait à construire une «dam», mais un doute persistait quant à une présence très active : étions-nous face à un travail inachevé ou face à une construction plus longue?

13 et 14 octobre : nous pouvions certifier qu'un barrage avait pris forme, directement sous le pont, créant dans la partie ouest, un début de débordement d'eau. Nous avons donc pris action pour que M. George Therrien de Ste-Apolline, trappeur, vienne installer des pièges, espérant attraper le castor ou les castors, pour pouvoir ensuite démolir la récente construction.

Présent au lac, les **20 et 21 octobre**, et informé que M. Therrien avait attrapé un castor, j'ai communiqué avec lui pour m'assurer qu'il n'y avait pas de danger à travailler aux abords du pont. Celui-ci m'a donné le feu vert pour m'attaquer au barrage, m'informant qu'il avait laissé un piège au cas où d'autres castors auraient l'idée de venir dans les parages. J'ai donc pu, l'après-midi du 20 octobre, commencer à défaire le barrage; d'abord en canot, je me suis glissé sous le pont, pour enlever une première couche de branches.

Après avoir effectué deux voyages pour me débarrasser des branches accumulées dans le canot, j'ai réalisé que c'est à pied que je pourrais arriver à tout démolir; je suis donc entré dans l'eau pour pouvoir finaliser l'enlèvement des différentes couches de branches, bois, vase et feuilles compactés comme du ciment. Au bout de deux heures, il ne restait plus rien de l'ouvrage construit par un castor dont j'ai dû admirer l'ingéniosité. D'une hauteur de près 4 pieds, le tout était bien ancré à la base de la structure du pont; le barrage avait créé un mini lac artificiel qui a tranquillement disparu, l'eau reprenant graduellement son niveau normal. Quelques amas de branches étaient encore visibles le dimanche matin à la sortie de la charge du lac.

Il s'agit donc d'un autre épisode relié à la présence des castors dans l'environnement de notre plan d'eau. Il faut et faudra continuer d'être alerte et surveiller la présence possible de ce grand rongeur, symbole national du Canada, qui

figure sur les pièces de monnaie de 5 cents, et sur au moins un timbre Canadien. En réalisant quelques recherches sur le WEB, j'ai aussi appris que le castor avait été la mascotte des Jeux olympiques de Montréal en 1976.

Au cours de novembre, M. Therrien a visité les étangs, donnant suite à une préoccupation que certains résidents nous avaient communiquée, inquiets de la hauteur anormale du lac; après vérification faite, celui-ci n'a remarqué aucune activité qui aurait pu confirmer la présence active de castors dans la décharge du lac.

26 novembre – Présent au lac hier et samedi, j'ai vu la même chose et même un peu plus; le barrage sous le pont a repris forme, mais moins haut qu'en octobre. Avec le lac gelé, tout comme la charge, je pense que celui ou celle ou ceux qui avaient entrepris la construction ne pourront pas continuer. Il faudra être vigilant au printemps. Par ailleurs, en face de chez Véronique, à l'heure du midi, hier, j'ai vu deux castors dans l'eau; un qui me semblait mâle ou femelle et un autre plus petit; ils sortaient gruger des aulnes ou du bois par des trous dans la glace. Alors si M. Therrien va poser des pièges, je pense qu'il aura des prises...

30 novembre – M. Therrien a attrapé un monstre castor au pont avant-hier. Il a laissé un piège sur place. (Danielle)

Voilà la courte histoire d'une autre présence des castors dans la série «Nous allons peut-être revenir». Donc, n'hésitez pas à communiquer avec les membres du CA si vous remarquez ou observez la présence de castors autour du lac.

François Giroux

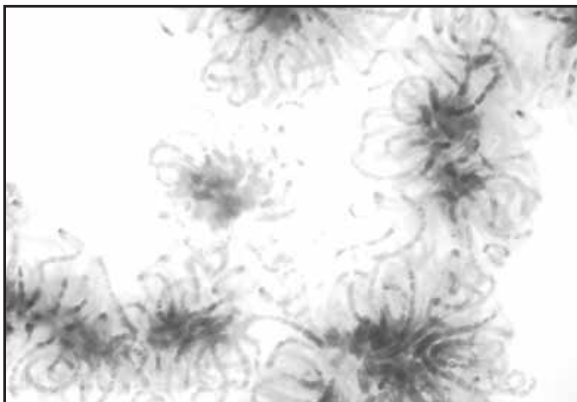


Je trouvais que cette image publicitaire d'une marque de scie mécanique témoignait assez bien de ce qui se passe quand le castor est dans les parages...

J-R. C

SUIVI DES CYANOBACTÉRIES

La présence de cyanobactéries a été observée au lac à l'été 2011 (réf. : numéro précédent du bulletin Échos du Lac Jally). À cette occasion, des échantillons d'eau avaient été prélevés et analysés par le MDDEFP. Des colonies de cyanobactéries avaient aussi été photographiées (voir photo ci-dessous).



Colonies de cyanobactéries (*Anabaena*)

(Source : Roxanne Tremblay, laboratoire de paléolimnologie et de paléocéologie, département de géographie, Université Laval)

Lorsqu'elles forment des colonies dans un plan d'eau, les cyanobactéries sont visibles à l'œil nu. Ces colonies sont de la taille d'une tête d'épingle et de couleur verdâtre.

Selon les critères d'évaluation du MDDEFP (< 20 000 cellules/ml et absence de toxines), le lac Jally n'est pas aux prises avec une problématique d'algues bleu-vert. La présence d'algues bleu-vert est normale puisqu'elles font partie de la communauté phytoplanctonique naturelle des plans d'eau et qu'elles font partie de la succession des espèces au cours de la saison. Un suivi visuel de la présence de cyanobactéries au lac a alors recommandé par le MDDEFP.

Les observations visuelles faites au cours de l'été dernier ont permis de constater la présence de cyanobactéries, en très faibles quantités toutefois et tôt en début de saison (juin essentiellement). Les cyanobactéries sont disparues à la fin juin et ne sont pas reparues de l'été. Il est possible que les faibles précipitations et la température élevée l'été dernier aient contribué à limiter leur croissance. À suivre.

Danielle Cloutier
Secrétaire APEL JALLY

SITUATION FINANCIÈRE DE L'APEL JALLY

En date de ce jour, l'Association a dans son compte opération un solde de 939.80 \$ et nous avons créé un autre compte pour le fonds de truite qui a un solde de 990.00 \$.

Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration pour le paiement de votre cotisation à votre association.

Nous aurons des déboursés importants l'été prochain pour les coûts d'analyses de qualité d'eau. Cette opération n'est pas nouvelle pour L'APEL, nous devons la faire aux 4 ans.

Gisèle Cloutier
Trésorière APEL Jally

LE BASSIN DE SÉDIMENTATION A ÉTÉ VIDÉ

Probablement que peu d'entre vous avez été informés des péripéties que les membres du CA ont vécues, tout au cours de l'été, pour obtenir l'autorisation de procéder au dragage du «bassin de sédimentation». C'est lors de l'Assemblée générale de l'Association, en juin dernier, qu'il a été décidé de procéder au nettoyage et de mettre en branle les démarches à cette fin.

En juillet, je contactais une représentante de la MRC de Montmagny, Mme Chantal Mercier, qui me signifiait toute sa collaboration pour soutenir la préparation de notre demande; Mme Mercier s'est déplacée au lac pour venir me rencontrer et m'apporter différents documents nécessaires pour appuyer notre demande en vue de pouvoir procéder au nettoyage du bassin. Après avoir complété l'ensemble des documents, je les ai transmis, vers le 10 août, au ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs, accompagné d'un chèque de 538\$, montant exigé, par décret gouvernemental, pour obtenir l'autorisation ministérielle de faire l'entretien du «bassin de sédimentation».

Le 20 août, un représentant du ministère accusait réception de notre demande; cette lettre nous signifiait une longue liste de renseignements et de documents manquants. Surpris de la teneur de la majorité d'entre eux, j'ai alors communiqué avec Mme Mercier de la MRC pour lui signaler ma surprise, alors que la majorité des informations et des documents demandés étaient déjà connus du ministère, référant à la demande initiale de 2007 reliée à l'autorisation de creuser le «bassin de sédimentation». Celle-ci a alors communiqué avec la Direction régionale du Ministère, à Ste-Marie-Beauce, pour être informée de ne pas tenir compte de la liste incluse à la lettre du 20 août. Nous apprenions aussi que notre dossier cheminait normalement dans la hiérarchie du ministère.

Quittant pour l'extérieur du Québec, le 8 septembre, mes collègues du CA, Gisèle et Danielle, prenaient la suite du dossier en mains. Le 12 septembre, le certificat d'autorisation des travaux de dragage d'entretien du bassin était signé par la directrice régionale de l'analyse et de l'expertise de la



Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le lendemain, Gisèle était informée de cette autorisation par Mme Mercier qui avait reçu l'information du ministère.

Cependant, une SURPRISE nous était alors communiquée : nous devons réaliser les travaux avant le 15 septembre, début de la période de fraie!!! Gisèle communiquait alors de toute urgence avec M. Stéphan Rodrigue qui acceptait de se rendre sur les lieux, le 14 septembre, dès 8h00. À la demande de Gisèle, Rosemond Caron se trouvait sur place pour guider M. Rodrigue et lui indiquer l'emplacement du bassin. Les travaux étaient alors réalisés conformément aux attentes du ministère.

Nous pouvions donc dire «mission accomplie», grâce à la collaboration de plusieurs personnes. Je tiens d'ailleurs à remercier Mme Chantal Mercier de la MRC qui a été très disponible et très présente tout au long de nos démarches; également, remercier Gisèle qui a repris en mains le projet, en mon absence et, enfin, Rosemond qui a supervisé la phase opérationnelle des travaux.

Ceci ne met toutefois pas fin aux échanges dans ce dossier, car je compte communiquer avec les autorités ministérielles pour leur signifier une incongruité majeure. Tel que mentionné, plus haut, le coût de présentation de la demande d'autorisation de dragage du bassin a été de 538\$, alors que les travaux réalisés par M. Rodrigue ont coûté 319\$. Ceci nous apparaît aberrant, faisant en sorte qu'une organisation sans but lucratif, comme la nôtre, doive assumer une telle charge pour assurer un environnement le plus sain possible au lac

Je compte vous tenir informer des suites à ces prochains échanges.

François Giroux, président

DES ESPÈCES RARES AUTOUR DU LAC?

Voici 2 spécimens que l'on voit rarement et qui ont été observés cet été et cet automne.

LE TRITON

Voici une photo prise l'été dernier au lac. Gisèle Cloutier a découvert un beau triton vert dans l'eau près de chez-elle. Personnellement je n'en avais jamais vu au lac. Il s'agit de la forme adulte, essentiellement aquatique. Nous l'avons photographié et remis à l'eau. Je vais le signaler sur le site web de l'Atlas des amphibiens et reptiles du Québec.

Au Québec, le triton vert est la seule espèce de la famille des Salamandridés (salamandres et tritons) qui passe toute sa vie adulte en milieu aquatique. Son dos verdâtre est marqué de quelques points rouges entourés de noir. De petits points noirs parsèment son ventre jaunâtre. Au Québec, le triton vert se reproduit au printemps ou au début de l'été. Il se nourrit d'insectes, de vers, de crustacés, de mollusques, d'ufs de grenouilles et de salamandres et, à l'occasion, de petits poissons. Les larves de moustiques constituent cependant sa nourriture préférée. La peau du triton vert produit des sécrétions très toxiques, donc très peu de prédateurs s'attaquent à cet amphibien. Les points colorés qui ornent son dos servent d'avertissement aux attaquants potentiels.



Le triton vert se trouve dans les lacs, les étangs et certains cours d'eau lents où la végétation aquatique et les proies sont abondantes. L'adulte vit surtout en eau peu profonde alors qu'on retrouve le juvénile terrestre principalement en forêt. En hiver, les adultes s'activent sous la glace, alors que les juvéniles hibernent dans le sol forestier. Parmi tous les tritons et salamandres du Québec, le triton vert est la seule espèce dont l'adulte est principalement aquatique.

Danielle Cloutier

LE MÉSANGEAI DU CANADA

Je les avais remarqués en haut chez Pierre mais sans pouvoir les distinguer parfaitement. Voilà qu'un bel après-midi cet automne je les aperçois à la mangeoire et l'identification n'a pas été longue, guide d'ornithologie à l'appui.

« Plus encore que le huart ou le loup, le mésangeai du Canada (*Perisoreus canadensis*) symbolise les grandes forêts boréales. Ayant vite découvert que les humains représentent une excellente source d'alimentation, cet oiseau recherche souvent des restes comestibles dans les camps de bûcherons, dans le sillage des chasseurs etc. Le mésangeai du Canada est communément appelé geai du Canada ou geai gris. En anglais, il est également connu sous les noms de *whisky jack* et de *camp robber* ».



Plusieurs sites Internet et petites séquences filmées sur YouTube vous donneront de plus amples informations.
J-R C.